



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15362>

Département(s) de publication : **62, 59, 02, 60, 80, 76**

Annonce n° **24-15362**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE DE TRAVAUX PORTANT SUR LA REHABILITATION DU BATIMENT LAHO FORMATIONS A BOULOGNE-SUR-MER- RELANCE Lot 11 Plomberie CVC

Description : MARCHE DE TRAVAUX PORTANT SUR LA REHABILITATION DU BATIMENT LAHO FORMATIONS A BOULOGNE-SUR-MER- RELANCE Lot 11 Plomberie CVC

Identifiant de la procédure : b9b0c453-037c-4a96-a6cf-e41f7837a92e

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 6 boulevard du Beaucerf

Ville : Boulogne-sur-Mer

Code postal : 62200

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cette procédure fait suite à la déclaration sans suite de la procédure suivante pour motif d'intérêt général à savoir la modification du besoin. L'opération de travaux était décomposée en 13 lots. La présente procédure porte sur la relance du lot suivant : Lot 11 : Plomberie CVC Le marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R2123-1-1° du code de la commande publique. Le marché est passé selon la forme d'un marché à prix global et forfaitaire. Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur, peut, conformément à l'article R 2185-1 du code de la commande publique, décider à tout moment de déclarer sans suite la procédure pour des motifs d'intérêt général. La durée du marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire pour 20 mois. Le délai global d'exécution des travaux tous lots confondus est fixé à 16 mois conformément au planning joint au dossier de consultation des entreprises. L'opération est financée en partie en fonds propres et en partie sur la base de subventions de la Région HAUTS-DE-FRANCE. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le marché public pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour le même marché. Le candidat peut se présenter seul ou sous la forme d'un groupement (conjoint ou solidaire) conformément aux dispositions de l'article R2142-20 du code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement et ce conformément aux dispositions de l'article R2142-22 du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique. Enfin, conformément à l'article R2142-4 du code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Si toutefois cela se produisait, l'acheteur rejettera toutes les offres qui ne respectent pas cette règle et les déclarera irrégulières. La visite du site est facultative, mais fortement conseillée; les candidats souhaitant réaliser une visite de site respecteront les conditions énoncées au règlement de la consultation. Les variantes proposées par le soumissionnaire sont interdites et il est tenu de présenter une offre qui apporte une réponse conforme aux documents de la consultation. A défaut, son offre sera jugée inappropriée. Si les conditions sont remplies, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique, de passer sous forme de marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence des marchés de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire du marché. Les candidats sont informés que des exigences minimales sont indiquées au stade de la candidature afin de soumissionner au marché; les candidats sont invités à prendre connaissance de ces éléments à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation (RC). Des négociations sont possibles dans les conditions du RC. Les offres devront être entièrement dématérialisées, toutefois, la remise d'une copie de sauvegarde dans les conditions du RC est possible.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Ne pas faire partie des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Lot 11 Plomberie CVC

Description : Lot 11 Plomberie CVC

Identifiant interne : Lot 11 Plomberie CVC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Cette procédure fait suite à la déclaration sans suite de la procédure suivante pour motif d'intérêt général à savoir la modification du besoin. L'opération de travaux était décomposée en 13 lots. La présente procédure porte sur la relance du lot suivant : Lot 11 : Plomberie CVC Le marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R2123-1-1° du code de la commande publique. Le marché est passé selon la forme d'un marché à prix global et forfaitaire. Critères de jugement des offres indiqués au règlement de la consultation. Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur, peut, conformément à l'article R 2185-1 du code de la commande publique, décider à tout moment de déclarer sans suite la procédure pour des motifs d'intérêt général. La durée du marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire pour 20 mois. Le délai global d'exécution des travaux tous lots confondus est fixé à 16 mois conformément au planning joint au dossier de consultation des entreprises. L'opération est financée en partie en fonds propres et en partie sur la base de subventions de la Région HAUTS-DE-FRANCE. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le marché public pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour le même marché. Le candidat peut se présenter seul ou sous la forme d'un groupement (conjoint ou solidaire) conformément aux dispositions de l'article R2142-20 du code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement et ce conformément aux dispositions de l'article R2142-22 du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique. Enfin, conformément à l'article R2142-4 du code de la commande

publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Si toutefois cela se produisait, l'acheteur rejettera toutes les offres qui ne respectent pas cette règle et les déclarera irrégulières. La visite du site est facultative, mais fortement conseillée; les candidats souhaitant réaliser une visite de site respecteront les conditions énoncées au règlement de la consultation. Les variantes proposées par le soumissionnaire sont interdites et il est tenu de présenter une offre qui apporte une réponse conforme aux documents de la consultation. A défaut, son offre sera jugée inappropriée. Si les conditions sont remplies, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique, de passer sous forme de marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence des marchés de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire du marché. Les candidats sont informés que des exigences minimales sont indiquées au stade de la candidature afin de soumissionner au marché; les candidats sont invités à prendre connaissance de ces éléments à l'article 6.1.1 du règlement de la consultation (RC). Des négociations sont possibles dans les conditions du RC. Les offres devront être entièrement dématérialisées, toutefois, la remise d'une copie de sauvegarde dans les conditions du RC est possible.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Voir RC

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 29/02/2024 à 23:59

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2471991&orgAcronyme=l2m,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2471991&orgAcronyme=l2m)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2471991&orgAcronyme=l2m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier : Paiement sous 30 jours via chorus

Informations relatives aux délais de recours : La décision de rejet peut être contestée par voie de recours contentieux formé auprès du Tribunal Administratif de Lille selon l'une des procédures suivantes, dans les conditions fixées par le code de justice administrative (CJA): - Référé précontractuel (article L. 551-1 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel (article L. 551-13 et s. du code de justice administrative) : ce recours peut être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du marché au JOUE, ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction (décision du Conseil d'Etat, Tarn et Garonne, 4 avril 2014, n° 358994): ce recours doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens ». Des délais supplémentaires de distance sont susceptibles de s'appliquer dans les conditions prévues à l'article R421-7 CJA. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " Légifrance -le service public de la diffusion du droit " Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire, CS 62039, F-59014 Lille Cedex. E-mail : greffe.ta-lille@juradm.fr Tél. 03 20 63 13 00. Fax 03 20 30 68 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Chambre de Commerce et d'Industrie

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie

Numéro d'enregistrement : CCI HDF

Adresse postale : 299 Boulevard de Leeds

Ville : Lille

Code postal : 59031

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : achats@hautsdefrance.cci.fr

Téléphone : +33320637954

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2471991&orgAcronyme=l2m>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 71161506-7d40-412d-ae1d-7da6c9ba73a9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/02/2024 à 15:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2024